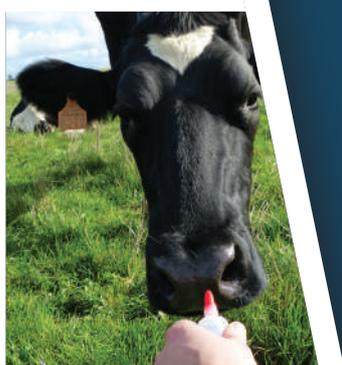
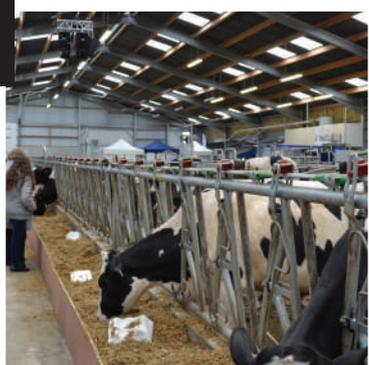
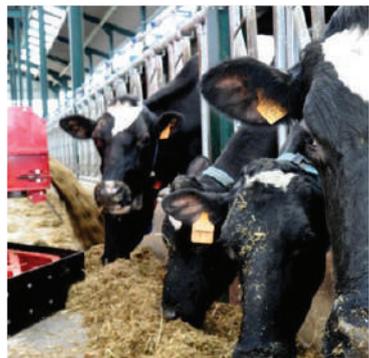


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017





Jean-Bernard BAYARD

Président de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais

Un avenir se dessine puis se construit ensemble autour d'une vision commune et partagée sur le long terme. Année après année, la Chambre d'Agriculture, ses élus et ses collaborateurs s'engagent auprès des agriculteurs et des acteurs du monde rural. En particulier dans ces contextes d'incertitudes et de doutes. Certes, l'année 2017 s'est déroulée sous de meilleurs auspices avec une certaine reprise économique qui a ouvert de nouvelles perspectives. Diversité de ses productions, qualité de ses sols et de ses agriculteurs, l'agriculture régionale est et a toujours été une chance, un moteur. Elle offre au pays tant sa contribution économique que sociale, et nous rappelons tous les ans, à travers ce rapport d'activité, que nous pouvons être fiers des hommes et des femmes qui font cette agriculture qui vise l'excellence.

Oser l'avenir ensemble, c'est créer de nouvelles opportunités, favoriser le développement de la valeur ajoutée, la conquête de nouveaux marchés et bien entendu l'emploi. Oser l'avenir, c'est aussi éduquer et informer sur l'alimentation, faire connaître nos modes de production et faire connaître la profession agricole qui se mobilise pour répondre aux enjeux sociétaux et aux attentes des consommateurs et des citoyens. Développement économique, environnemental, social et territorial : la Chambre d'Agriculture, forte d'hommes et de femmes aux compétences de plus en plus diversifiées, s'adapte sans cesse pour accompagner l'évolution des pratiques agricoles dans un environnement en perpétuel changement. Car c'est ensemble, avec confiance et enthousiasme, que nous irons toujours plus loin pour oser construire l'avenir de notre agriculture !



Michel LEROY

Directeur Général de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais

Jour après jour, saison après saison, les élus et les collaborateurs de la Chambre d'Agriculture s'engagent à vos côtés pour consolider l'excellence de notre agriculture. Chaque année, notre bilan d'activités dresse un état des lieux global de nos actions et démontre, axes de travail stratégiques à l'appui, que toutes ses compétences sont à vos côtés.

Face à un contexte économique qui reste tendu, avec en première ligne des attentes sociétales toujours plus fortes et parfois contradictoires, nous travaillons main dans la main avec tous les services pour relever les grands défis d'une agriculture performante, solide et innovante. Nous contacter, c'est croire qu'il est toujours possible d'avancer, d'innover, de créer, d'échanger, bref d'être acteur de son avenir.

Nos grandes priorités se traduisent en chantiers d'efficacité autour d'une vision structurante partagée par tous. Répondre à vos besoins et à vos attentes, c'est vous proposer des solutions concrètes, des outils pratiques, des temps

d'échange : pour optimiser tous les maillons de la production par une analyse de la conduite de son exploitation ; mais aussi pour comprendre des réglementations, notamment phytosanitaire en pleine évolution, voire révolution ; et enfin pour analyser, réfléchir en groupe, accompagner, et innover. Sans oublier bien sûr la communication indispensable pour rendre notre action lisible auprès des citoyens et des consommateurs, attentifs aux évolutions d'une profession agricole toujours plus transparente et efficiente.

A travers la présentation d'actions phares, ce rapport d'activité illustre cette grande ambition portée à l'échelon du Nord et du Pas-de-Calais. Il met en évidence la complémentarité des ressources et des compétences mobilisées, des savoir-faire et des interventions menées. Il permettra à tous, sans aucun doute, de mieux appréhender nos activités et de se projeter dans l'avenir.

Bonne lecture.

SOMMAIRE

4-5	PAROLES D'ÉLUS	
6	UNE INSTITUTION AU SERVICE DE L'AGRICULTURE ET DES TERRITOIRES	
7	DES INSTANCES DE PILOTAGE	
	PRODUCTIONS ANIMALES ET FOURRAGES	8
	PRODUCTIONS VÉGÉTALES	9
	POMMES DE TERRE	10
	LÉGUMES	11
	BÂTIMENTS, ÉQUIPEMENTS, ÉNERGIE ET MACHINISME	12
13	AMÉNAGEMENT TERRITORIAL	
14	DÉVELOPPEMENT LOCAL	
15	ENVIRONNEMENT	
16	SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE À LA GESTION DES ÉPANDAGES	
17	INSTALLATION, TRANSMISSION	
18	EMPLOI, FORMATION	
	COMITÉ DE PROMOTION	19
	APPROLOCAL	20
	SAVEURS EN'OR	21
	DIVERSIFICATION ET INNOVATION ÉCONOMIQUE	22
23	IDENTIFICATION, ÉTABLISSEMENT DE L'ÉLEVAGE	
24	CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES, APPRENTISSAGE	
	PÔLE ÉTUDES ET SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	25
	AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET PROSPECTIVE	26
	COMMUNICATION	27

PAROLES D'ÉLUS



SÉBASTIEN BOCQUILLON, UNE PRÉSENCE INCONTOURNABLE SUR LE TERRAIN AVEC LES GEDA

En 2017, les conseillers et les agents de la Chambre ont accompagné les exploitants dans leur technique et dans le pilotage stratégique de leur entreprise. Le contexte reste instable : si hier les productions animales étaient les plus impactées, ce sont aujourd'hui l'ensemble des productions qui sont dans le doute. Notre objectif est de répondre à toute demande d'agriculteurs, quelle que soit l'orientation de leur exploitation, que ce soit en collectif comme en individuel. Avec les GEDA, nous avons travaillé sur de nombreux chantiers : nouvelles formations, installation et démarches de certification, missions de conseil pour les productions spécifiques, accompagnement auprès des GIEE qui développent et mettent en place des techniques innovantes en matière de réductions des intrants ou de médecines alternatives par exemple. Pour mener à bien ces missions de pilotage stratégique, nous veillons à intensifier les spécialités de nos conseillers. En 2018, la Chambre d'Agriculture engage une réflexion sur la localisation de ses agents, avec une vision d'ouverture afin de "décloisonner" nos activités en optimisant les nouveaux modes de communication et de susciter des partenariats pour rendre demain de meilleurs services de proximité aux agriculteurs, mais aussi aux collectivités.



CHRISTIAN DURLIN, UNE STATION D'EXPÉRIMENTATION LÉGUMES QUI POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Les attentes des consommateurs et de la société en général évoluent très rapidement. Les Etats Généraux de l'agriculture ont encore donné un coup d'accélérateur à ce phénomène. Et cela se traduit par toujours plus d'exigence pour le producteur. En même temps, c'est un véritable enjeu de rassurer la société pour préserver le capital-confiance dans nos produits. En production légumières, le Pôle Légume travaille sur les solutions techniques à développer pour assurer un revenu au producteur tout en répondant à ces enjeux. Beaucoup de nos travaux consistent à mettre au point des itinéraires culturaux adaptés aux évolutions avec la recherche d'alternatives chimiques bien sûr, mais aussi le développement de nouvelles solutions technologiques, génétiques, bio contrôle, robotique, numérique sans oublier la recherche de solutions agronomiques. La disparition des solutions chimiques traditionnelles est un vrai questionnement, ce qui ne nous empêche pas de marteler notre opposition à toute sur-transposition européenne. Nous devons également nous investir fortement dans l'accompagnement de la production biologique vers laquelle s'orientent de plus en plus de producteurs. Dans ce domaine les attentes techniques sont à la fois énormes et complexes car combinatoires. Conforter la performance technique des exploitations bio et la transformer en performance économique est un véritable enjeu. De nouveaux groupes d'agriculteurs bio adhèrent au Pôle, ce qui traduit cette forte attente.

Enfin, nous accompagnons la diversification des productions en accueillant un groupe de producteurs de fraises pour développer l'expérimentation en fruits rouges et alimenter un conseil technique toujours plus performant. Mais cette diversification doit se poursuivre et il n'est pas inopportun de regarder comment nous pourrions redévelopper les productions sous abris, avant que nos amis et voisins ne le fassent sur notre territoire.

Comme vous le voyez, les chantiers sont immenses, qu'il nous faut transposer en opportunité pour l'avenir. La production légumière est un vrai atout pour nos exploitations en recherche de valeur ajoutée. Mais pour réussir, il nous faut être très professionnel. C'est pour nous, comme dans vos exploitations, une préoccupation permanente.



FRANCINE THÉRET, LA FORMATION, UNE DÉMARCHE INDISPENSABLE POUR PROGRESSER

Nous nous attachons à promouvoir les métiers et la formation, qu'elle soit initiale, continue ou via l'apprentissage. En 2017, nous avons veillé à maintenir le lien avec les différents établissements d'enseignement agricoles pour communiquer sur les attentes et les besoins de la profession agricole. Nous sommes intervenus également au niveau de la formation continue des exploitants agricoles. La Chambre d'Agriculture en tant qu'organisme de formation est force de propositions et également à l'écoute des besoins des agriculteurs pour concevoir des plans de formation innovants et sur-mesure. Le chantier de la régionalisation de la formation à l'échelle des Hauts-de-France est en route pour porter l'ambition commune d'une profession toujours plus pointue et qualifiée. Enfin, la Chambre d'Agriculture poursuit ses missions de facilitateur d'échange et de mise en réseau à travers une communication efficace. Nous avons mis en place pour la première fois avec différents partenaires des Journées de l'apprentissage pour rapprocher les acteurs, échanger, informer les maîtres d'apprentis et casser les aprioris. Signalons d'ailleurs le très bon démarrage du dispositif AEF grâce à la mobilisation des agents de la Chambre à travers un accompagnement personnalisé très pertinent. Malgré un contexte resté difficile en 2017 pour l'emploi permanent, un léger frémissement est perceptible du côté de l'emploi saisonnier ou partagé.



LAURENT VERHAEGHE, VALORISER NOS PRODUCTIONS, UNE PRIORITÉ

Notre chantier a consisté à poursuivre le travail de mise en réseau des acteurs, agriculteurs, artisans, PME, entreprises pour promouvoir et faire connaître les nouveaux modes de consommation et développer économiquement les circuits courts. Notre action pour répondre mieux à la recherche d'approvisionnements des collectivités et à la recherche de débouchés et donc de revenus pour les agriculteurs a été poursuivie et intensifiée en 2017 avec la mise en place d'événements professionnels, et la création de nouvelles entités pour que la profession puisse s'informer sur les thématiques innovantes et échanger avec les acteurs économiques ou institutionnels du territoire. A ce titre, la création de l'Association « Rencontres de nos Fermes » qui regroupe les agriculteurs diversifiés des réseaux de la Chambre, et le succès d'Approlocal avec la progression continue de ses chiffres en 2017 sont des signes très positifs.

PAROLES D'ÉLUS



CHRISTINE DELEFORTRIE, ÊTRE À L'ÉCOUTE DES PRÉOCCUPATIONS ET RÉPONDRE AUX ATTENTES DES AGRICULTEURS

Il est important de se concentrer sur l'avenir, à travers la recherche, le développement et l'innovation. La réglementation évolue sans cesse. Notre rôle consiste donc à informer la profession en faisant des mises à jour régulières et en adaptant les possibilités d'accompagnements techniques et financiers du développement. Nous organisons tous les deux ans une Journée Elevage et Bâtiments afin de communiquer et montrer concrètement des réalisations de développement qui ont été accompagnées par la Chambre d'Agriculture. Plus globalement, nos conseillers sont à l'écoute et mettent à disposition leur expertise, que ce soit en productions animales, végétales, en énergie ou en bâtiment... La Chambre d'Agriculture propose un champs d'actions étendu... pour accompagner les agriculteurs au quotidien. L'objectif de notre Commission est d'avoir encore plus d'agriculteurs à la pointe de l'avenir, bien dans leurs bottes et pour longtemps.



PIERRE HANNEBIQUE, L'ANALYSE TECHNICO- ÉCONOMIQUE DES ÉLEVAGES : UNE CLÉ POUR ÉVOLUER

Dans un contexte toujours difficile pour les éleveurs, une stabilisation des revenus et des perspectives d'évolution et de marges de manœuvre plus importantes ont été observées. Notre objectif premier est, et a été, de travailler en filières pour gagner en compétitivité. Avec nos conseillers, nous continuons notre accompagnement en matière de gestion technico-économique des exploitations. Il faut aller au-delà de la gestion en apportant des solutions concrètes par les études des calculs des coûts de production, de mécanisation, etc. Cela passe aussi par une profession toujours plus qualifiée et pointue et nos conseillers interviennent pour proposer des formations, des journées d'échanges et des ateliers qui permettent d'avancer sous l'angle de la production globalement mais aussi sous l'angle de l'emploi, des bâtiments etc. Les Etats Généraux de l'Alimentation et les ordonnances sur les textes de loi vont permettre, espérons-le, d'avancer un peu plus sur la rentabilité des filières grâce à une meilleure valeur ajoutée des productions.



BRUNO ROUSSEL, VERS LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

L'année 2017 a été consacrée en grande partie au 6^e Programme d'Action en zones vulnérables, dont l'étape de concertation a été initiée en juillet

et qui nous a occupés jusqu'en décembre. Les discussions avec l'administration ont été positives et le résultat sur ce dossier, en cours de validation, est relativement acceptable, avec une application simplifiée des règles administratives sur le territoire du Nord-Pas Calais. La Chambre d'Agriculture accompagne les agriculteurs pour la mise en place des actions de ce programme.

Nous avons également participé à la révision du programme d'intervention de l'Agence de l'Eau en menant une réflexion interne technique, arbitrée au niveau régional. Sur ce dossier, nous avons su anticiper pour être force de propositions constructives en amont des discussions.

Un petit bémol peut être porté sur l'élaboration du nouveau Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), dont le volet biodiversité ne nous satisfait pas et pour lequel nous souhaitons une meilleure prise en compte des propositions de la profession par les services de la région.

La Commission Agriculture Durable et Environnement a travaillé à l'échelle régionale des Hauts-de-France pour faire avancer les dossiers liés aux quatre grands thèmes d'intervention que sont l'eau, le climat et l'énergie, la biodiversité et la gestion et la valorisation des déchets. Car l'agriculture apporte aussi des solutions sur les sujets environnementaux et peut être une source d'énergie recyclable vertueuse comme le montre le développement de la méthanisation, dont nous promouvons les atouts pour une meilleure acceptation sociale, ou encore la production de biomasse. L'environnement est un domaine complexe à prendre en considération de manière globale et nos services travaillent ensemble avec toute la profession et les partenaires régionaux à la prise en compte d'une mesure de la performance globale environnementale des exploitations. Car c'est avec une stratégie environnementale pérenne, efficace et rentable que nous assurerons un avenir durable à l'agriculture.



DIDIER HELLEBOID, ŒUVRER AVEC LES COLLECTIVITÉS POUR MAINTENIR UNE AGRICULTURE AU CŒUR DES TERRITOIRES

En 2017, la Commission Aménagement territorial a travaillé, entre autres, sur les deux projets que sont la compensation agricole et la compensation écologique. Le premier, fixé par décret du gouvernement, oblige à compenser le préjudice économique dans le cadre de travaux, ouvrages ou aménagements susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'économie agricole. C'était une attente de la profession. Nous travaillons en particulier sur le chantier de l'hôpital de Lens. Nous sommes mobilisés également sur plusieurs dossiers liés à la compensation écologique, toujours dans le but de préserver le bon fonctionnement de l'activité agricole. Il faut signaler que malgré les séquences ERC (« Eviter-Réduire-Compenser » du Ministère de la Transition Ecologique), la consommation de foncier agricole repart à la hausse.

Du côté du Développement local, la Commission travaille à décliner l'e-commerce pour les productions agricoles. Depuis un an, la Chambre d'Agriculture participe par exemple au projet européen « Go Trade » pour redynamiser les marchés traditionnels avec des partenaires comme la Communauté de Commune Pays de Lumbres (CCPL), de l'Agence d'Urbanisme de St-Omer et de Pas-de-Calais Tourisme. Cela aide les producteurs et commerçants à créer des débouchés durables et à augmenter le nombre de visiteurs. Et cela porte ses fruits.

Enfin, côté installation-transmission, le bureau de la Chambre régionale d'agriculture a souhaité décliner à l'échelle des Hauts-de-France le dynamisme 59-62 qui se traduit par de bonnes conditions d'accueil et d'information pour les agriculteurs qui partent à la retraite et de formation pour les jeunes agriculteurs. Le Programme Régional à la Création et à la transmission en Agriculture (PRCTA) s'est focalisé sur les thèmes de la transmission en société et du temps de travail, pour pouvoir apporter aux nouveaux installés des éclairages sur ces sujets, aussi importants que les enjeux économiques auxquels ils seront confrontés.

UNE INSTITUTION AU SERVICE DE L'AGRICULTURE ET DES TERRITOIRES

La Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais est un établissement public au service des agriculteurs, des collectivités locales et de l'ensemble des acteurs du monde rural. Elle a pour mission de représenter les intérêts du monde agricole vis-à-vis des pouvoirs publics et de contribuer à la performance de l'agriculture régionale. Elle mobilise pour cela de multiples compétences et ses équipes proposent une expertise indépendante et objective à chaque étape de la vie des entreprises agricoles.

MISSIONS

REPRÉSENTER

les intérêts du monde agricole vis-à-vis des pouvoirs publics et des collectivités locales en émettant des avis et en établissant des propositions d'actions.

ÊTRE PARTENAIRE

des collectivités territoriales pour la gestion de l'espace et les projets d'animation locale.

CONTRIBUER

à la performance économique de l'agriculture en accompagnant les projets de développement économique.

ANTICIPER

les mutations, innover, diffuser des références par la recherche et le développement, les études et prospectives.

FORMER, INFORMER, CONSEILLER

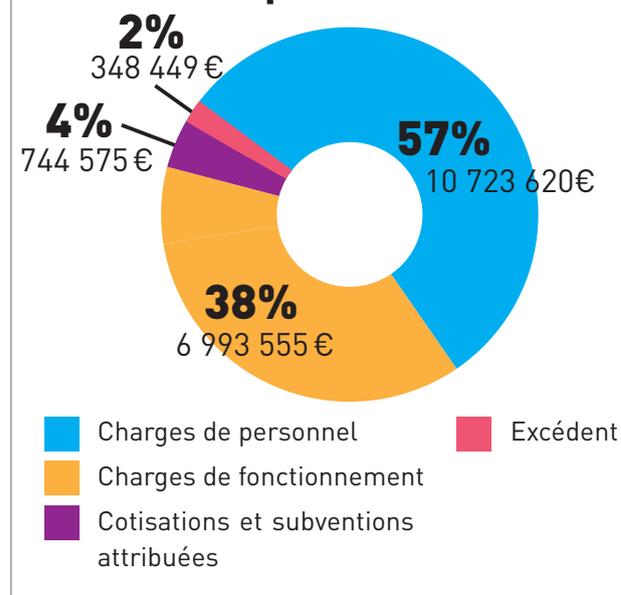
les agriculteurs au quotidien dans l'évolution et l'adaptation de leurs entreprises et accompagner leurs projets collectifs.

ASSURER

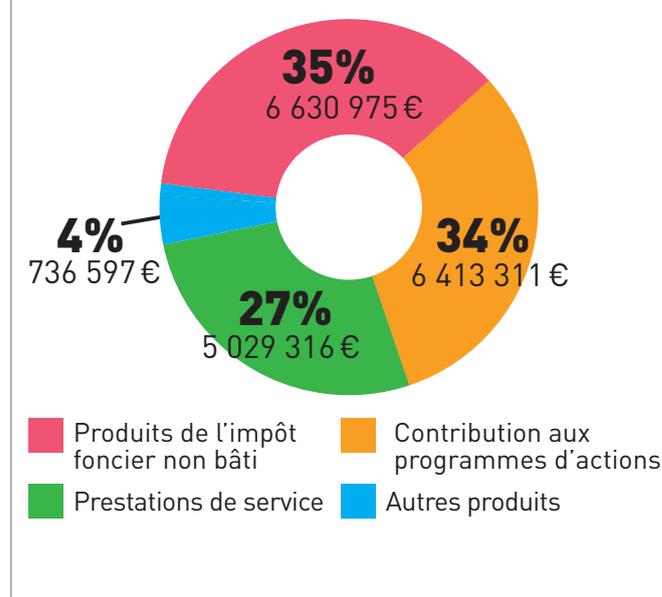
des missions de service public auprès des agriculteurs : animation du Point Accueil Installation Transmission, enregistrement de l'évolution des exploitations au Centre de Formalités des Entreprises, enregistrement des contrats d'apprentissage, identification et traçabilité des animaux.

Le compte de résultats 2017 de la Chambre d'Agriculture s'élève à 18,4 M€, dont plus de 88% sont affectés aux missions d'intervention.

Dépenses 2017



Recettes 2017



DES INSTANCES DE PILOTAGE

La Chambre d'Agriculture est constituée d'une assemblée professionnelle élue pour 6 ans au suffrage universel par les 85 500 acteurs de l'agriculture et l'agroalimentaire du territoire : exploitants agricoles, salariés, propriétaires agricoles et forestiers, anciens exploitants, syndicats agricoles, coopératives, Crédit agricole et mutualité.

En 2017, les 69 membres se sont réunis trois fois en Session pour se prononcer sur les orientations stratégiques de l'agriculture. En juin, la Session s'est délocalisée à Douai avec une visite de l'abattoir et de l'atelier de découpe du Groupe Pruvost Leroy.

Les 15 membres du Bureau se sont réunis deux fois par mois, pour prendre les décisions et les orientations relatives aux actions de la Chambre d'Agriculture dans l'intervalle des Sessions.

Les Commissions professionnelles de la Chambre d'Agriculture sont des instances de réflexion qui appréhendent les politiques relatives à différentes thématiques :

Aménagement territorial et Développement local

Agriculture durable et environnement

Productions végétales

Productions animales et fourrages

Développement agricole, territorial et entreprises agricoles

Promotion des Hommes et des métiers

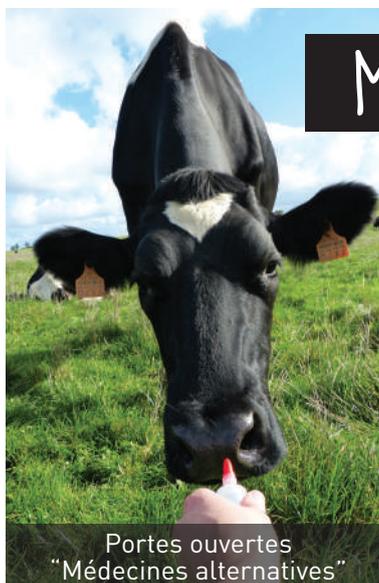
Promotion, valorisation et diversification des productions

Elles travaillent en partenariat avec les différents services de la Chambre d'Agriculture pour faire progresser les dossiers et mettre en place des actions concrètes suite aux décisions politiques prises lors des réunions du Bureau et des Sessions.



PRODUCTIONS ANIMALES ET FOURRAGES

Optimiser la gestion de son élevage



Portes ouvertes
"Médecines alternatives"

MISSIONS

- Accompagner les agriculteurs au quotidien dans le suivi de leur exploitation, dans leurs projets individuels ou collectifs
- Réaliser des gestions technico-économiques et élaborer des références
- Identifier des leviers d'actions et proposer des pistes d'amélioration

LES JOURNÉES DE L'ÉLEVAGE LAITIER & DU BÂTIMENT : DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR L'ÉLEVEUR LAITIER DE DEMAIN

Tous les deux ans, la Chambre d'Agriculture organise, en partenariat avec les GEDA, cet événement pour permettre aux éleveurs de prendre du recul sur leurs pratiques et optimiser la conduite, et donc la rentabilité de leur troupeau laitier. Cette année, l'événement a pris une nouvelle envergure en abordant toutes les dimensions du métier d'éleveur : travail, technique, investissement, stratégie, bâtiment.

Durant 4 journées, les 15, 16, 22 et 23 novembre, plus de 450 participants ont bénéficié de ces temps d'échange et d'information très complets. Vecteur de solutions et propositions, ce rendez-vous avait été conçu d'après les audits-conseils mis en place pour accompagner les éleveurs dans le cadre du plan d'urgence de la Région.

Il a permis aussi de diffuser les actions développées toute l'année par la Chambre d'Agriculture et les GEDA (lien par exemple avec le projet Eurodairy). Le matin, des interventions de conseillers, des vidéos et témoignages ont abordé des points techniques et généraux comme la pérennisation de l'exploitation, l'optimisation des bâtiments, illustrés par la présentation de différentes stratégies.

L'après-midi, des ateliers thématiques avaient lieu directement dans des exploitations choisies pour la diversité de leurs technologies : robots, OAD, types de sol, nurserie, niches sur sable, atelier de transformation. A Hondeghem (Flandre), Brias (Ternois), Montcavrel (Montreuillois) et Etroeungt (Avenois), toutes ces exploitations ont montré que des leviers d'action sont efficaces pour réduire ses coûts de mécanisation, son temps de travail et améliorer le bien-être des vaches. Un rendez-vous indispensable en ces temps difficiles pour dresser de nouvelles perspectives pour l'éleveur laitier de demain.



CONTACT

Colette Wacheux : 03.21.60.57.70 - colette.wacheux@agriculture-npdc.fr

LES JOURNÉES DE L'HERBE : UNE 10^{ÈME} ÉDITION DANS L'AIR DU TEMPS

Rendez-vous très attendu des éleveurs, les 10^{èmes} Journées de l'herbe organisées tous les deux ans par le GEDA de l'Avesnois (ADARTH) avec la collaboration de la Chambre d'Agriculture ont tenu leur promesse.

Les 8 et 9 juin 2017, une centaine d'exposants et près de 2 800 visiteurs sont venus s'informer des dernières nouveautés en matière de prairies, surfaces fourragères et rendement, sur le site de Cévinor à Haut-Lieu (Avesnois). La Chambre d'Agriculture co-construit cet événement et participe concrètement à ces journées. Tout d'abord en impliquant le conseiller élevage du secteur dans l'organisation du salon et l'aménagement du site. En mettant ensuite à disposition des conseillers techniques pour organiser les animations et le pôle technique déployé sur 1 500 m².

En participant enfin à faire connaître ce rendez-vous via le service communication (réalisation des affiches, panneaux), les Journées de l'herbe permettent également de présenter les travaux et projets territoriaux des différents services aux visiteurs, qui apprécient ce temps d'échange et de convivialité. Cette année, des stands étaient ainsi dédiés à l'approvisionnement local, à la qualité de l'eau, à l'énergie, aux projets de méthanisation ou encore à l'emploi mais aussi la gestion des prairies et l'élevage, et l'agriculture biologique.

Cette édition 2017 placée sous le thème de « L'herbe, une solution à cultiver », a encore démontré la force du partenariat GEDA et Chambre d'Agriculture pour offrir au milieu professionnel un rendez-vous riche de solutions dans le cadre d'une conjoncture difficile.

CHIFFRES-CLÉS 2017

+ de 240 suivis dans le cadre de l'action audits-conseils

+ de 400 gestions technico-économiques (GTE) réalisés sur l'ensemble des productions animales du Nord et du Pas-de-Calais

2800 visiteurs aux Journées de l'herbe à Haut-Lieu

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Une expertise au service de la performance
des productions végétales

MISSIONS

- Accompagner les producteurs à la prise de décision pour développer des cultures performantes
- Acquérir et diffuser des références technico-économiques
- Animer, former des groupes d'agriculteurs autour des techniques, de l'économie et des innovations en productions végétales



Visite d'essais
Carvin - juin 2017

TECH'INNOV : LA PROFESSION SE MOBILISE POUR DIFFUSER LA PERFORMANCE

C'était une grande première et une attente forte de la profession agricole. La réglementation en matière de produits phyto ne cesse de se durcir. Parce que les techniques qui visent à produire autant tout en limitant les effets de l'agriculture sur l'environnement ne cessent de progresser, il fallait pouvoir en rendre compte, exposer, et débattre lors d'un événement thématique. C'est ainsi qu'est né l'événement Tech'Innov, le 31 mai 2017 : une journée entièrement dédiée à la gestion durable des ressources et à la performance économique des exploitations. Créée par plusieurs services de la Chambre d'Agriculture, elle a permis de concentrer les expertises autour des démarches Ecophyto, Clim'Agri®, ainsi que les travaux des GEDA liés à la réduction des produits phytopharmaceutiques et des gaz à effet de serre.

450 visiteurs sont venus s'informer sur le site emblématique de Terres en Fêtes, à Tilloy-les-Mofflaines pour profiter de 3 pôles : retour d'expérimentations, village des exposants, technologies et machinisme. De nombreux partenaires institutionnels publics et privés ont répondu présent à l'invitation de la Chambre d'Agriculture : GEDA de l'Artois, APEF, ITB, Lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines, FR CUMA des Hauts-de-France mais aussi une trentaine d'exposants avec leurs dernières nouveautés : bineuses autoguidées de Garford, Agronomic et Stecomat, rampes de localisation de Maréchal, Michelin et ses pneumatiques avec adaptation de pression pour limiter le tassement des sols ou encore le pulvérisateur Opti-Spray d'Evrard. Cette première édition réussie donnera lieu à un nouveau rendez-vous le 17 mai 2018, à Humières.



RÉPONDRE AU GRAND « DEPHY » DU PLAN ECOPHYTO

Lancé en 2008, le plan Ecophyto vise à réduire de moitié le recours aux produits phytosanitaires d'ici 2025. Le réseau DEPHY, réseau de Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en Phytosanitaires en est une action majeure. Il regroupe environ 3 000 fermes pilotes au niveau national et depuis 2016, la constitution de groupes dits "30 000" a pour objectif de multiplier par 10 le nombre d'agriculteurs engagés dans la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Avec ses techniciens et ingénieurs, la Chambre d'Agriculture a poursuivi l'animation et la diffusion des techniques et systèmes agronomiques économes et performants de ces collectifs d'exploitants agricoles créés en Nord-Pas de Calais.

Depuis 2016, elle accompagne ainsi 6 groupes 30 000 qui développent des techniques en polyculture élevage, légumes frais et grandes cultures (pommes de terre, blé, colza). Parmi ces 6 groupes, 3 émanant des GEDA de l'Artois, Scarpe Hainaut et Haut Pays ont été créés en 2017. Côté grandes cultures des techniques probantes ont été mises en place : essais de conduite intégrée sur du blé, rotation des cultures, choix de variétés peu sensibles aux maladies, réduction de la densité des semis sur la culture du blé, ou encore semis sous couverts. Des formations spécifiques à la diminution des herbicides ont également donné lieu à des essais de culture associée pour le colza dans le Ternois. Les résultats positifs ont incité de nouveaux groupes à s'engager dans ces programmes collectifs en 2018. Financé par l'Agence de l'Eau et piloté par la DRAAF, un appel à projet 2018 sur les produits phytopharmaceutiques est sorti en mars. Les projets qui accompagnent la sortie du glyphosate et des herbicides en général seront prioritaires.

CHIFFRES-CLÉS 2017

+ de 170 suivis individuels ou collectifs menés en agriculture biologiques

+ de 400 Terr'info différents envoyés (message technique cultures)

90 exploitations engagées dans les groupes «30 000»

CONTACT

Catherine Charpentier : 03.21.60.57.60 - catherine.charpentier@agriculture-npdc.fr

POMMES DE TERRE

Au service du leadership de la filière et de ses acteurs



Qualipom à Méricourt – 28 juin 2017

MISSIONS

- Animer la filière et accompagner les producteurs sur les aspects techniques, réglementaires et de certification
- Acquérir et diffuser des références techniques
- Calculer les coûts de production

UN TEST POUR DÉTECTER L'ALTERNARIOSE

Une réflexion multi-partenaire* a été menée cette année avec la start-up Anova-Plus, en vue de trouver un moyen de détermination de l'alternariose au champ, avec l'appui financier de FranceAgriMer. Le kit de détection « FLASHDIAG@ALT » va ainsi être développé à partir de 2018. Ce test simple à mettre en œuvre permettra en 30 minutes de détecter la présence ou non de la maladie et de différencier le champignon responsable de l'attaque pour faire le bon choix en matière de protection de la culture. En 2017, sur 300 échantillons présentant des symptômes caractéristiques de la maladie, 60% se sont révélés ne pas être de l'alternariose, ce qui confirme la difficulté à reconnaître cette maladie et la nécessité d'un outil pour protéger la culture, uniquement si cela est nécessaire.

*Dans le cadre du Comité technique pommes de terre, en partenariat avec Arvalis, Mc Cain, Pomuni, Coudeville Marcant.

LA MÉTHODE DE PRÉ-BUTTAGE À L'AUTOMNE TESTÉE

En 2017, une nouvelle méthode a été testée : elle supprime le labour et anticipe la phase de pré-buttage dès la fin de la moisson et utilise un mélange de couverts végétaux pendant l'automne pour nourrir le sol et le structurer en profondeur. D'après les premiers résultats des essais, les bénéfices de cette technique sont nombreux : elle permettrait de gagner du temps et de réduire ses besoins en main-d'œuvre lors de la plantation, en anticipant à l'été la phase de préparation. Elle nécessite moins de passage de tracteur et allège, par conséquent, la facture en fuel. La qualité du sol est également améliorée. Les résultats serviront prochainement à établir des références pour tous les producteurs de pommes de terre.

OBJECTIF TERRE 0% : POUR LIMITER LA TERRE DANS LES LIVRAISONS ET TRIER SES DÉCHETS

La campagne de communication « Objectif Terre 0% », mise en place en 2017 à l'initiative du Comité technique, a saisi toutes les opportunités pour rappeler aux différents acteurs de la filière les bonnes pratiques pour mieux gérer la terre et les déchets.

C'est avant tout dans l'intérêt du producteur de mettre en œuvre les différents leviers repris pour mieux gérer la terre, les cailloux et les tubercules impropres à la consommation. Mais aussi dans l'intérêt général de maintenir la qualité sanitaire et de rendre la filière plus vertueuse. 25 leviers ont été recensés pour mieux gérer cette problématique et contribuer à améliorer l'image de la filière pomme de terre.



CHIFFRES-CLÉS 2017

2 500
visiteurs
à Qualipom

280 participants à la réunion
technique annuelle

1 kit de détection de
l'alternariose mis au point

2 brochures techniques
envoyées à **1 500** destinataires

1 offre
Qualiconseil + Miléos

CONTACT

Benoit Houillez : 03.21.65.32.13 - benoit.houillez@agriculture-npdc.fr

LÉGUMES

Optimiser la production légumière sur le territoire



Les fruits et légumes ont aussi leur BSV® !

MISSIONS

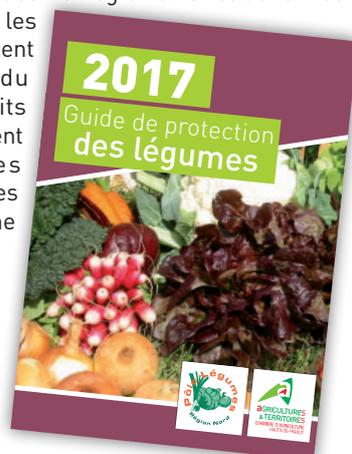
- Accompagner les producteurs sur les aspects technico-économiques et réglementaires
- Transférer les innovations pour répondre aux enjeux de la triple performance
- Accompagner les agriculteurs dans leurs projets individuels ou collectifs
- Élaborer des références techniques et économiques

ADHÉSION DE LA COOPÉRATIVE NORABIO AU PÔLE LÉGUMES RÉGION NORD

L'accompagnement des producteurs biologiques de la région s'est élargi. La coopérative Norabio a souhaité bénéficier des services du Pôle Légumes Région Nord en appui technique et travaux d'expérimentation. La demande concerne le suivi des maraîchers bio de la coopérative. Ce sont 45 maraîchers biologiques qui sont donc désormais accompagnés techniquement. Pour réaliser cet accompagnement, une conseillère maraîchage biologique a spécifiquement été embauchée en 2017. Norabio participera aussi à l'élaboration du programme d'expérimentation biologique.

GUIDE DE PROTECTION DES LÉGUMES

Dans un contexte où la maîtrise des intrants et des coûts de production est un facteur de productivité, il faut continuer à maintenir la rentabilité tout en protégeant l'homme et l'environnement. Ce guide, rédigé par l'équipe des Conseillers du Pôle Légumes Région Nord et des Hauts-de-France, fournit une information la plus complète possible et prend en compte les évolutions techniques et réglementaires de l'année écoulée. Il présente tout d'abord les méthodes alternatives qui permettent de limiter, dans la mesure du possible, l'utilisation des produits phytosanitaires. Il compile également des informations générales concernant la protection de toutes les cultures puis spécifiques à chacune d'entre elles.



L'EXPÉRIMENTATION DEPHY EXPE DU PLAN ECOPHYTO

L'objectif de cette expérimentation longue durée est de réduire d'au moins 50% l'usage des produits phytosanitaires sur un système de culture légumier testé, d'évaluer les résultats techniques et économiques et de mesurer les risques quantitatifs et qualitatifs. Un itinéraire technique de protection couramment utilisé en région est comparé à un itinéraire réduit de 50% pour une même rotation. Cette expérimentation doit permettre d'identifier les points forts et faibles des règles de décisions proposées. 2017 était l'avant-dernière année de ce programme qui dure 7 ans. Les premiers résultats sont encourageants. Certains leviers agronomiques sont positifs et conduisent à faciliter cette réduction. Des impasses persistent cependant, pour lesquelles des solutions doivent encore être trouvées.

CHIFFRES-CLÉS 2017

400
producteurs
ont reçu un
appui technique

33
essais
d'expérimentation
menés

70 notes techniques
envoyées

CONTACT

plnr@wanadoo.fr - 03.21.52.83.99

BÂTIMENTS, ÉQUIPEMENTS, ÉNERGIE ET MACHINISME

L'innovation dans la conception et l'équipement des bâtiments d'activité agricole et l'accompagnement des projets d'énergie renouvelable



Le troupeau de 140 vaches est nourri automatiquement 7 fois par jour

MISSIONS

- Accompagner les agriculteurs dans leurs projets de bâtiment (élevage toutes espèces, stockage de végétaux, accueil du public, hébergement...)
- Accompagner la réalisation de projets de production d'énergie renouvelable (méthanisation, photovoltaïque, biomasse)
- Aider à optimiser sa consommation énergétique et à réduire les gaz à effet de serre (à l'échelle de l'exploitation, des territoires et des filières)

MODERNISER L'ALIMENTATION DES BOVINS DANS LES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE

Le service Bâtiments/Equipements répond à la demande de conseil des éleveurs, en associant de plus en plus régulièrement des solutions innovantes à leur projet. C'est dans une ferme de l'Avesnois que l'installation d'un robot d'alimentation au sein d'un bâtiment d'élevage a été pensée. Cet outil de travail permet d'améliorer le bien-être des vaches (qualité et fréquence d'alimentation), tout en préservant des conditions de travail optimales pour l'éleveur. Dès la conception du bâtiment, il a fallu intégrer des notions éloignées des dimensions standardisées : rétrécissement des couloirs d'alimentation, diminution de places à table, création d'un espace consacré à la « cuisine » du robot, renforcement des charpentes... Le robot est désormais en fonctionnement et les éleveurs sont conquis et fiers d'avoir pérennisé et modernisé leur outil de travail pour l'arrivée de leur fils sur l'exploitation familiale.

DU MATÉRIEL DE TRAITE EN BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT

3 400 éleveurs des Hauts-de-France utilisent chaque année les différents protocoles de vérification des installations de traite conventionnelles et robotisées. Un matériel de traite défaillant peut en effet avoir des répercussions importantes sur la santé des trayons des vaches laitières, la qualité du lait et sur le travail de l'éleveur. Le service Bâtiments/Equipements intervient en « back office » dans ce dispositif en accompagnant 79 agents répartis dans 43 entreprises, avec pour missions l'agrément des nouveaux agents, la formation continue, le suivi du dispositif et l'étalonnage des matériels de mesure. Le service intervient également dans le Pas-de-Calais et bientôt dans le Nord dans une mission de certification des installations de traite neuves, d'occasion et rénovées. Grâce au Certitrait® , les éleveurs sont ainsi accompagnés sur la qualité de montage et de réglage de leurs installations récentes.

COLLOQUE SUR LA « VALORISATION DES DIGESTATS DE MÉTHANISATION »

Informer sur la réussite des projets installés et présenter un panel de process de méthanisation et différentes valorisations énergétiques, telle était l'ambition de la semaine de la méthanisation. Celle-ci proposait la visite de 5 unités de méthanisation sur le territoire des Hauts-de-France, du 6 au 8 février 2017. Pour ouvrir cet événement, le service Energie a organisé avec le CORBI (Collectif d'OrientatIon Régional Biométhane Injecté) un colloque sur la « Valorisation des digestats de méthanisation » qui s'est tenu au lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines, le 2 février. De nombreux experts sont intervenus sur le sujet : Chambres d'Agriculture des Hauts-de-France, ADEME, SATEGE Nord-Pas de Calais et Somme, Laboratoire AABIOVET, LDAR, SAS Agri Flandres Energie... L'occasion également de faire un état des lieux sur le développement de la filière en région.

CHIFFRES-CLÉS 2017

500
visites terrain des conseillers bâtiments

120
dossiers de permis de construire en partenariat avec SICA Habitat Rural

150
dossiers ICPE et plan d'épandage

20 unités de méthanisation en fonctionnement dans le Nord et le Pas-de-Calais

CONTACT

Véronique Rouget : 03.21.60.57.56 - veronique.rouget@agriculture-npdc.fr

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

Accompagner le développement de l'activité agricole et veiller à la préservation du foncier en concertation avec les autres acteurs du territoire



MISSIONS

- Soutenir l'activité agricole et ses besoins dans les projets de développement des territoires
- Faciliter le dialogue et la concertation entre les collectivités et/ou maîtres d'ouvrage et la profession agricole

PLUI : LA CONCERTATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

La Chambre d'Agriculture, en sa qualité de personne publique associée, demande systématiquement à être associée dans les procédures d'élaboration des documents de planification. Son intervention le plus en amont possible et tout au long du déroulement des procédures lui permet de faire valoir les intérêts du monde agricole dans sa dimension économique. En 2017, le Service Aménagement territorial a initié et mené de nombreuses réunions avec des EPCI du Nord et du Pas-de-Calais dans le cadre des démarches de PLUi de la CAPSO (sur le territoire de l'ex CASO, la Communauté d'agglomération de Saint-Omer), de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, de la Communauté de Communes de Desvres-Samer, et de la Communauté de Communes de Lumbres. Ces réunions ont répondu à plusieurs objectifs. Elles ont permis un véritable moment d'échange et d'information entre la profession agricole et les collectivités avant

que les procédures n'entrent dans la phase officielle de consultation administrative qui précède l'enquête publique. Ces échanges au moment de la construction du document ont permis de confronter les projets des collectivités aux besoins de développement agricole. Les agriculteurs concernés ont ainsi pu venir s'informer et se projeter sur leurs propres besoins au regard des projets d'urbanisation des collectivités mais aussi au regard des zonages environnementaux dont la prise en compte peut aujourd'hui s'avérer réellement contraignante. Les agriculteurs ont répondu nombreux à ces temps d'échanges et de réflexion communs, vecteurs de dynamisme et de concertation à l'échelle des territoires (près de 30 réunions pour les 4 EPCI concernés). Ils ont permis non seulement d'entendre les préoccupations et les demandes de la profession agricole mais aussi de d'étudier des solutions constructives pour tous.

LIGNE AVELIN-GAVRELLE : UNE CONVENTION DE PARTENARIAT SIGNÉE AVEC RTE

Dans le cadre de la reconstruction de la ligne électrique à très haute tension entre Avelin (au sud de Lille) et Gavrelle (au nord d'Arras), soit une trentaine de kilomètres, une convention locale d'application d'un protocole national a été signée le 3 avril 2017 entre RTE (Réseau de Transport d'Electricité), la Chambre d'Agriculture et les syndicats d'exploitants agricoles et de propriétaires du Nord et du Pas-de-Calais. Ces chantiers d'envergure impactent l'activité agricole (90 exploitations concernées). La Chambre d'Agriculture a donc manifesté dès 2014 une exigence renforcée de préservation du potentiel agronomique des terres agricoles au maître d'ouvrage pour pouvoir anticiper l'ensemble du projet. Des outils ont été co-construits (un formulaire d'état des lieux avant et après réalisation des travaux et un bulletin d'indemnisation associé) non seulement pour sécuriser l'intervention du maître d'ouvrage dans les parcelles agricoles mais aussi pour définir les modalités d'indemnisation des exploitants suite

aux éventuels dégâts occasionnés lors des chantiers, tout cela dans le respect des protocoles nationaux en vigueur. Après la signature de la convention, trois réunions de présentation ont été proposées durant le 2^{ème} semestre 2017 aux agriculteurs et aux propriétaires pour les informer des exigences posées par la profession agricole à RTE en termes de formalisme et d'utilisation des outils co-construits et pour préciser le calendrier des travaux à venir. Lors de ces réunions, le tracé du chantier a pu être affiné avec RTE grâce à la discussion entre les acteurs. Cette convention représente aujourd'hui, à travers la qualité des outils réalisés, une opportunité de généraliser cette procédure pointue à de futurs chantiers risquant d'impacter l'activité agricole.

CONTACT

Pas-de-Calais - Sophie Pesin : 03 21 60 48 60 – sophie.pesin@agriculture-npdc.fr
Nord - Martine Cocud : 03 20 88 67 20 – martine.cocud@agriculture-npdc.fr

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Un lien entre exploitants et collectivités pour dynamiser le tissu agricole sur les territoires



9 agriculteurs bio installés à Wavrin

MISSIONS

- Représenter la Chambre d'Agriculture auprès des collectivités
- Être force de propositions dans les projets de territoire des collectivités
- Coordonner l'intervention des différents services de la Chambre sur un même territoire
- Accompagner l'émergence et la réalisation des projets collectifs des agriculteurs
- Accompagner l'animation des GEDA (hors conseil technique culture / élevage)

ZONE MARAÎCHÈRE ET HORTICOLE DE WAVRIN : UN PROJET PARTENARIAL RÉUSSI

En septembre 2017, la MEL a inauguré la zone de Wavrin de 47 hectares, dédiée entièrement au maraîchage et à l'horticulture. On y trouve une gamme de productions biologiques variées : légumes, petits fruits, plantes aromatiques, plants de légumes, fleurs... Lors de l'inauguration, ils étaient 7 porteurs de projet à s'être lancés dans l'aventure. En novembre 2017, deux agriculteurs sont venus rejoindre l'équipe. Sur la zone, ils disposent d'un forage, d'un bâtiment de 1300m² et une CUMA a été créée afin de limiter les coûts liés aux investissements matériels. Dès le début, la Chambre d'Agriculture s'est associée à l'aventure. Nos ingénieurs sont intervenus à plusieurs niveaux : installation, étude de sols, conseils techniques, sélection et suivi des porteurs de projets, animation de groupe... Cette zone maraîchère est un exemple concret de travail de partenariat mis en place entre la MEL, la Chambre d'Agriculture et d'autres acteurs du territoire.

VERS UN NOUVEAU DÉBOUCHÉ POUR LA FILIÈRE PAILLE DANS LE TERNOIS

L'histoire débute en 2004 quand quelques agriculteurs du Geda d'Avesnes-le-Comte interpellent la Communauté de Communes de l'Atrebatie sur la question d'un éventuel accompagnement de leur activité. Cette démarche donne naissance à l'association Noria, qui a pour objectif d'étudier de nouvelles pistes de diversification. En 2017, Noria a repris du service, afin de soutenir le développement de la filière paille pour la construction et la rénovation dans le secteur du bâtiment. La paille comme isolant, une démarche originale et dans l'air du temps mais qui doit répondre à des réglementations strictes (humidité, qualité de la matière, longueur de la fibre...). La Chambre accompagne techniquement les agriculteurs souhaitant participer au projet, afin qu'ils soient en mesure de fournir la matière attendue par la filière bâtiment. Soit une belle carte à jouer pour pérenniser un nouveau débouché économique, pourquoi pas dans une perspective régionale.

ECHANGES AUTOUR DU GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS

Témoigner de son quotidien, partager son expérience au cœur des territoires, un engagement devenu réalité cette année pour les agriculteurs du Grand Site de France Les Deux-Caps. Sollicitée par son homologue de Seine-Maritime, partenaire du projet « Site des Falaises d'Étretat et Côte d'Albâtre », la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais a participé à l'organisation de deux rencontres, l'une à Étretat en janvier, l'autre au Cap Gris-Nez cet automne. Associant élus locaux, agriculteurs et techniciens des deux Chambres et Départements respectifs, elles ont été l'occasion d'échanges denses entre exploitants agricoles sur la plus-value pour la profession de faire partie d'une dynamique Grand Site de France.

CHIFFRES-CLÉS 2017

50 collectivités partenaires

202 agriculteurs formés

2 090 adhérents aux Groupes d'Etude et de Développement Agricole (hors AFDA : 345 adhérentes)

16 réunions d'information MAEC, en collaboration avec le service Environnement

CONTACT

Delphine Dubois : 03.27.21.46.80 - delphine.dubois@agriculture-npdc.fr

ENVIRONNEMENT

Inscrire son exploitation dans un contexte de développement durable



100 visiteurs à la Journée Agronomique en Avesnois
14 novembre à Sars-Poteries

MISSIONS

- Représenter la profession agricole lors de l'élaboration des réglementations et politiques environnementales
- Accompagner les agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques à un contexte de développement durable
- Vulgariser les notions de développement durable en agriculture

ACCOMPAGNER LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

La Chambre d'Agriculture anime le dispositif des MAEC, en partenariat avec les Pays et collectivités sur le territoire couvert par leur projet. Soucieuse d'ouvrir les aides à toutes les exploitations intéressées, la Chambre et ses partenaires ouvrent un panel de mesures sur un territoire large. La Chambre coopère aussi avec les Parcs, la MEL... pour la partie technique de l'animation sur le reste du territoire éligible. En 2017, 16 réunions d'information ont permis de sensibiliser 75 agriculteurs. En plus des nombreux engagements en mesures « classiques », 37 exploitations se sont engagées en mesures « système » depuis 2015. En préalable à l'engagement dans ces mesures plus techniques à mettre en œuvre, la Chambre suggère un accompagnement personnalisé : les spécialistes en productions végétales ou animales interviennent alors pour des simulations technico-économiques, prises en charge par le Conseil régional et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Si l'engagement aboutit, en connaissance de cause, un suivi annuel est alors proposé.

LES AVANTAGES AGRONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE L'INTERCULTURE

L'intérêt de la couverture des sols en hiver n'est aujourd'hui plus à démontrer. Les avantages agronomiques et environnementaux apportés par une interculture sont nombreux. Le 14 novembre 2017, une visite de la vitrine de couverts sur la plateforme expérimentale de Sars-Poteries a été organisée. Enjeux de la démarche : montrer comment gagner en autonomie fourragère et améliorer la structure des sols, tout en limitant l'érosion et en préservant la ressource en eau. Environ 100 visiteurs sont venus découvrir les essais, la vitrine de 18 couverts végétaux et rencontrer les acteurs présents, comme Noréade, le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, le GEDA de l'Avesnois « Adarth », la FRCUMA et le GABNOR. Un colloque sur la thématique de l'érosion aura lieu le 2 octobre 2018 à Arras : « Ruis'sol ».

DONNER UNE SECONDE VIE AUX DÉCHETS AGRICOLES AVEC LA FILIÈRE ADIVALOR

Depuis 20 ans, la filière se structure et étend la nature de ses collectes : produits phytosanitaires non utilisables, emballages vides de produits phytosanitaires, lessiviels, d'hygiène de traite, films d'ensilage, enrubannage, ficelles... Près de 1 200 tonnes de plastique ont ainsi été collectées en 2017 dans le Nord et le Pas-de-Calais (2 800 T en Hauts-de-France) et en grande majorité recyclées dans des filières adaptées. La Chambre d'Agriculture coordonne l'action réalisée avec les coopératives et négoce, avec Adivalor.

CHIFFRES-CLÉS 2017

1 670 agriculteurs ont accepté d'installer :

119
bandes
enherbées
pour 13,3
hectares

2 269
fascines
pour
45 km

696
haies
pour
96 km

70 dossiers de montage
PCAE accompagnés

150 diagnostics multi-
enjeux réalisés
depuis 2015

CONTACT

Catherine Charpentier : 03.21.60.57.60 - catherine.charpentier@agriculture-npdc.fr

Des solutions pour une valorisation optimale des matières organiques en agriculture



SYCLOE regroupe 700 plans d'épandages en Nord et Pas-de-Calais

MISSIONS

- Accompagner les producteurs d'effluents (collectivités, industriels, éleveurs, sites de compostage ou de méthanisation) dans la mise en oeuvre de leur filière d'épandage
- Centraliser les données relatives aux effluents (qualité, quantité) et aux surfaces épandues
- Apporter un appui technique, agronomique et réglementaire à tout agriculteur utilisateur de produits organiques
- Répondre à toute nouvelle problématique en lien avec les épandages

LE MONDE AGRICOLE IMPLIQUÉ DANS LE PRPGD

Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets est actuellement en cours de révision à l'échelle des Hauts-de-France. Ce document de planification fait partie intégrante du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires et le monde agricole peut, via ce canal, faire reconnaître son rôle dans le traitement des déchets. Le SATEGE travaille activement sur cette thématique avec d'autres services de la Chambre d'Agriculture.



2 QUESTIONS À LUC DESBUQUOIS,

VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD-PAS DE CALAIS

En quoi le monde agricole est-il concerné par le PRPGD ?

La profession agricole, comme toute activité économique, génère des déchets ou résidus : emballages vides de produits phytosanitaires, produits phytosanitaires non utilisés, ... Depuis plusieurs années, des filières se sont structurées pour faciliter le recyclage. En ce qui

concerne nos effluents d'élevage, nous avons su depuis de nombreuses années professionnaliser leur usage via la mise aux normes de nos bâtiments d'élevage et leur utilisation raisonnée dans notre fertilisation au quotidien pour en faire de véritables engrais et amendements organiques. Le monde agricole se place également comme un partenaire incontournable du PRPGD pour la valorisation des déchets d'origine multiple.

Quelles actions de valorisation des déchets mettez-vous en place ?

Elles sont nombreuses. N'oublions pas qu'une grande partie des déchets organiques générés par les ménages (boues de stations d'épurations urbaines, composts) ou les industries (sous produits des industries agro alimentaires, papetières, ...) est majoritairement recyclée sur les terres agricoles. Dans ce cadre, nous nous devons d'ailleurs d'être vigilants sur la qualité des produits recyclés afin de garantir et protéger notre outil de travail que sont nos terres agricoles afin de continuer à produire des denrées de qualité. Ces dernières années, le monde agricole a développé des unités de traitements de déchets à l'échelle territoriale. Je fais référence ici aux sites de compostage ou de méthanisation. Ces sites offrent aux collectivités et aux acteurs économiques, des solutions de traitement de leurs déchets et permettent par ailleurs de produire des énergies renouvelables et des sous produits (digestats par exemple) utilisables pour la fertilisation des sols et des cultures.

SYCLOE : UN ŒIL SUR LES ÉPANDAGES

Le SATEGE centralise depuis plusieurs années les données relatives aux caractéristiques des matières organiques recyclées en agriculture et aux emprises géographiques de leurs épandages. A partir de cette base de données, un outil de centralisation des épandages a été créé en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie. SYCLOE (Système de Connaissance et de Localisation des Epandages) regroupe aujourd'hui environ 700 plans d'épandage en Nord-Pas de Calais (200 d'effluents urbains, près de 100 d'effluents industriels et près de 400 d'effluents agricoles issus des plus gros élevages). Au total, près de 300 000 ha aujourd'hui couverts par un plan d'épandage y sont regroupés, soit environ 40% de la SAU régionale. Ces données sont utiles à plusieurs égards, notamment pour analyser les pressions des épandages en lien avec la réalisation de nouvelles études de plans (superposition, traçabilité), en cas de problématique plus large de protection de la ressource en eau (problématique des zones vulnérables, mise en place de périmètres de protection de captage ou d'aire d'alimentation de captage...) ou encore pour donner des réponses aux interrogations d'un riverain.

CHIFFRES-CLÉS 2017

250 000 HA

épanchés chaque année en Nord-Pas de Calais avec des effluents urbains, industriels ou agricoles (30 % de la SAU).

Près de 3 000

agriculteurs utilisateurs d'effluents urbains et industriels

CONTACT

Nord - Brigitte Piérart : 03.20.88.67.30 - brigitte.pierart@agriculture-npdc.fr
 Pas-de-Calais - Catherine Charpentier : 03.21.60.57.60 - catherine.charpentier@agriculture-npdc.fr

INSTALLATION, TRANSMISSION

Un accompagnement dans les différentes étapes conduisant au métier d'agriculteur, de la création de l'activité à la transmission

MISSIONS

- Animer le Point Accueil Installation Transmission (PAIT)
- Accompagner les porteurs de projets à l'installation (reprise ou création) de l'émergence du projet et jusqu'à 4 ans après l'installation
- Accompagner les cédants dans leur projet de transmission d'exploitation
- Mettre en réseau les acteurs de la région autour de l'installation transmission

Le Répertoire DIR Départ Installation



Exploitations agricoles :
rechercher, s'associer, transmettre

Le Répertoire Départ Installation, un outil de mise en relation

DES FORMATIONS SUR MESURE DANS LE CADRE DE L'ATEC

Dans le cadre du dispositif d'Action Territoriale pour l'Emploi et les Compétences (ATEC) de la Direccte, la Chambre d'Agriculture a mis en place des formations sur mesure sur le thème de la transmission à destination des futurs cédants âgés de plus de 55 ans sur le territoire du littoral : Boulonnais, Montreuillois, Calaisis, Dunkerquois et Flandre Intérieure. Le but ? Que les 30% d'agriculteurs concernés par une transmission prochaine de leur exploitation agricole puissent mieux anticiper et maîtriser leur projet. Trois formations « Anticiper et préparer la transmission de son exploitation », réalisées de novembre 2017 à janvier 2018, ont attiré une quarantaine de futurs cédants et leurs repreneurs. Elles ont été prises en charge à 100 % grâce à un financement particulier de la DIRECCTE dans le cadre des ATEC, de VIVEA et de la Chambre d'Agriculture. Elles ont permis d'éclairer les participants sur leurs besoins, recueillis au préalable grâce à une enquête en ligne. De l'estimation économique à la négociation, en passant par la fiscalité, le statut du fermage, les droits à la retraite ou les relations humaines : autant de réponses à de nombreuses questions apportées grâce à des interventions d'experts. Une action réussie et encourageante à découvrir par le biais des témoignages de quelques bénéficiaires sur le site web du PAIT.

UN ACCOMPAGNEMENT POUR OBTENIR LA NOUVELLE DJA

Depuis le 21 juillet 2017, les jeunes en cours d'installation peuvent bénéficier de la nouvelle Dotation Jeunes Agriculteurs. Versée en deux fractions sur une durée de cinq ans maximum, sous respect de différentes conditions, cette aide propose désormais un montant de base de 10 000 €, et de modulations pour un montant global d'aide pouvant atteindre 30 000 €. Le PAIT accompagne les candidats dans la constitution de leur dossier de demande, disponible sur son site Internet.

FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES : BIEN ACCOMPAGNER POUR MIEUX TRANSMETTRE

Les actions de sensibilisation des agriculteurs concernés par la transmission se sont poursuivies en 2017. En particulier pour la filière Légumes, créatrice de valeur ajoutée sur les exploitations de taille moyenne et pour laquelle les perspectives de reprises sont nombreuses. Avec le Marché de Phalempin, première coopérative sensibilisée à cet enjeu majeur (+ de 30% de leurs adhérents et producteurs de cette filière ont plus de 55 ans), le Point Accueil Installation Transmission a organisé avec des partenaires tels le CEDAPAS et la SAFER, un plan d'actions élargi à 5 coopératives et groupes régionaux de la filière Fruits et Légumes (SIPENORD, SIPEMA, le Groupe Nord Légumes, le Groupe Fruits Rouges en Nord, NORABIO). Objectif : donner des clés pour anticiper et mieux préparer la transmission de son exploitation. Des soirées d'échanges fructueuses ont eu lieu les 10 octobre et 28 novembre 2017 avec une quinzaine de futurs cédants pour échanger sur les démarches à prendre en compte, les outils pour trouver un repreneur, etc. Parce que la transmission est un enjeu majeur pour le renouvellement des générations, d'autres dates seront proposées en 2018.

CHIFFRES-CLÉS 2017

667 demandes d'informations sur l'installation 108 sur la transmission

310 porteurs de projet accompagnés à l'installation 92 participants aux formations sur la transmission

116 installations aidées financièrement par l'état et la région

CONTACT

Point Accueil Installation Transmission

Antenne du Nord : 03.27.21.46.91 - Antenne du Pas-de-Calais : 03.21.60.57.41 - pait@agriculture-npdc.fr

www.deveniragriculteur-npdc.fr

EMPLOI, FORMATION

Une offre de formations variée et des échanges concrets pour maintenir la compétitivité de son exploitation agricole.



Une offre de formation qui évolue pour répondre aux besoins actuels

MISSIONS

- Développer un programme de formations adapté aux besoins des agriculteurs, des conjoints, aides familiaux et de leurs salariés, disponible sur le site internet de la Chambre d'Agriculture ou via le guide des formations
- Répondre aux demandes particulières par la construction du plan de formation, la définition du contenu et des moyens pédagogiques et l'aide au montage du dossier

LA RÉUSSITE DU DISPOSITIF AEF - EMPLOI

Créé en 2016 pour les entreprises de moins de 11 salariés relevant du Fafsea, le dispositif AEF Emploi (Accompagnement de l'Effort de Formation) a séduit de nombreuses entreprises agricoles en 2017. Il incite en effet les très petites entreprises à franchir le pas du recrutement grâce aux modalités d'accompagnement globales prévues dans le dispositif. Un conseiller de la Chambre d'Agriculture construit, suit et évalue l'ensemble du plan de formation. Le service comprend également une prise en charge de toute la partie administrative concernant le Fafsea. Le versement d'aides financières prévu dans le dispositif compense le temps passé par l'employeur à former et intégrer les nouvelles recrues aux techniques de l'entreprise et de bien les adapter aux qualifications requises pour les postes proposés. Le dispositif AEF permet ainsi d'embaucher une personne non qualifiée, ou qui a pas ou peu d'expérience dans le métier (ex : un couvreur qui devient fromager, un élagueur ou un guide touristique qui devient paysagiste...). Il permet une reconversion professionnelle plus facile, in situ, avec un lien direct entre la pratique et la théorie. Ce dispositif à l'accompagnement souple, en adéquation totale avec les besoins de formation qu'exige un nouveau contrat, a séduit plus de 60 entreprises accompagnées par la Chambre d'Agriculture dans le Nord et le Pas-de-Calais, depuis son lancement.

Paroles d'entrepreneurs :

« Ce dispositif de formation est très intéressant car il prend en charge la formation interne adaptée à la spécificité de l'entreprise et de ses techniques. »

« Nous avons apprécié la souplesse de la formation réalisée sur le terrain, ses apports théoriques puis la mise en pratique "immédiate" et validation avec le tuteur de formation. »

« La totale prise en charge administrative par la Chambre d'Agriculture est très appréciable. Cela nous permet de gagner en efficacité sans perdre de temps. »

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, UN ORGANISME DE FORMATION À L'ÉCOUTE DES BESOINS DES AGRICULTEURS

Parce qu'il est primordial de bien choisir et mettre en œuvre les solutions techniques et économiques adaptées à sa situation professionnelle et à ses projets, les conseillers de la Chambre ont proposé en 2017 plus de 200 sessions de formation dans des domaines très diversifiés : formations techniques en énergie, machinisme, PA, PV, bio, formations réglementaires, formations liées à l'entreprise, à l'agritourisme ou la diversification. De nouvelles formations ont également été proposées : « Analyse et stratégie à moyen terme » en suivi post-installation pour les jeunes agriculteurs ; « Conception de systèmes de culture économes en herbicides » ou encore « Optimiser l'usage du smartphone dans son quotidien professionnel ». L'offre est constamment enrichie pour répondre au plus près des besoins de la profession et de ses attentes, recueillis par les conseillers sur le terrain ou par les Groupes de développement agricole. Les formations les plus demandées en 2017 ont été : « Anticiper et réussir sa transmission d'exploitation », « Biosécurité dans les élevages de volaille », ou encore « Réaliser soi-même les vérifications des engins de levage ». Le Guide des formations est disponible sur le site de la Chambre d'Agriculture, où il est possible de s'inscrire en ligne. Des modules de formation en e-learning (formation en ligne) / nouvelles technologies sont en cours de préparation pour 2018/2019.

CHIFFRES-CLÉS 2017

208 formations réalisées par les conseillers de la Chambre d'Agriculture

1 816 agriculteurs et **177** salariés formés

CONTACT

Martine Noël : 03.21.60.58.05 - martine.noel@agriculture-npdc.fr

COMITÉ DE PROMOTION

Promouvoir la filière agroalimentaire,
ses entreprises et ses produits



1^{er} Forum des Opportunités en Nord-Pas de Calais
le 20 janvier 2017 à Arras

MISSIONS

- Favoriser les liens entre producteurs et consommateurs adeptes de produits locaux, frais et de saison
- Promouvoir la gastronomie régionale et la richesse du patrimoine alimentaire du Nord-Pas de Calais
- Mettre en relation les acteurs de la filière agroalimentaire

UN FORUM DES OPPORTUNITÉS POUR TROUVER DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS

La Chambre d'Agriculture, via son Comité de Promotion, a organisé le 1^{er} Forum des Opportunités en Nord-Pas de Calais, le 20 janvier 2017 à Arras. Conçu pour les agriculteurs en quête de nouveaux débouchés, cette convention d'affaires avait pour but de mettre en relation les entreprises et les agriculteurs de la région. Ce forum a offert la possibilité de dialoguer en direct avec des professionnels de secteurs d'activité très variés : lait, viande, légumes, pommes de terre, céréales, énergie... en recherche de fournisseurs de matières premières. Cette 1^{ère} édition a rassemblé 30 exposants et 200 visiteurs.

25 ENTREPRISES SUR LE PAVILLON HAUTS-DE-FRANCE AU SIRHA DE LYON

Le SIRHA Lyon, c'est le rendez-vous mondial de la restauration, de l'hôtellerie, des métiers de bouche et de la gastronomie. Du 21 au 25 janvier, 208 000 visiteurs sont venus du monde entier à la rencontre de près de 3 000 exposants. Le SIRHA, c'est également la présence de près de 25 000 chefs qui gravitent autour de compétitions prestigieuses et spectaculaires comme les Bocuse d'Or ou la Coupe du monde de Pâtisserie... Cette année, le Comité de Promotion, en partenariat avec AgroSphères et CCI Hauts-de-France, a organisé la participation de 25 entreprises sur un pavillon de 350 m² ; l'opportunité pour elles de démontrer leur savoir-faire sur ce marché exigeant et de trouver de nouvelles opportunités commerciales.

VOYAGE DE PRESSE : PRODUITS DE LA MER ET SIGNES OFFICIELS DE QUALITÉ

Pour sa 4^{ème} édition, le voyage de presse, dont le but est de valoriser nos filières auprès de la presse régionale et nationale, a mis en avant les produits de la mer sous signes officiels de qualité. Le Comité de Promotion a concocté pour les journalistes une journée de visites sur la Côte d'Opale, permettant de découvrir différents maillons de la filière :

- visite du port de Boulogne-sur-Mer avec un arrêt à la Criée,
- visite de l'entreprise JC David pour son hareng fumé doux Label Rouge,
- visite de l'entreprise Unima et présentation de leurs crevettes de Madagascar Label Rouge,
- conférence de presse et dégustation des produits au CFPMT (centre de formation des produits de la mer et de la terre).

14 articles sont parus à l'issue de la journée : une belle occasion de valoriser la filière et les produits sous signes officiels de qualité ! Cette action a été réalisée en partenariat avec le Groupement Régional pour la Qualité Alimentaire et la CCI Littoral Hauts-de-France.

CHIFFRES-CLÉS 2017

+ de
709 000 sur l'ensemble de
pages vues du Comité

Participation
à **44** événements
professionnels
ou grand public

583 entreprises et
agriculteurs
et **559** acheteurs touchés par
les actions du Comité

CONTACT

Elisabeth Serouart : 03.21.60.57.86 - elisabeth.serouart@agriculture-npdc.fr

La plateforme des professionnels pour commander des produits locaux



Rencontre de l'approvisionnement local à Pecquencourt

MISSIONS

- Rendre l'offre des producteurs et des entreprises régionales visible et accessible à la Restauration Hors Domicile (RHD)
- Faciliter le passage de commandes de produits locaux via un outil internet performant et professionnalisant
- Déployer les volumes de commandes pour conforter les débouchés

DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME

Approlocal.fr est un site de commandes en ligne de produits locaux réservé aux professionnels de la RHD. Lancée en 2015, la plateforme référence des produits issus des exploitations et entreprises du Nord et du Pas-de-Calais. Grâce à cet outil, les acheteurs ont toutes les informations nécessaires pour passer leurs commandes : prix, caractéristiques du produit, jours de livraison... L'outil permet également l'impression de bons de commande et l'édition de factures. Le service Approlocal accompagne au quotidien les acheteurs et les producteurs dans l'utilisation de la plateforme.

LES RENCONTRES DE L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

Afin de favoriser les échanges entre fournisseurs de produits locaux et acheteurs, 5 salons « rencontre offre/demande » ont été organisés en 2017 : à Lesquin, Tourcoing, Nœux-les-Mines, Pecquencourt et Anzin. Ces salons ont mobilisé au total 92 fournisseurs et 129 acheteurs. La Chambre d'Agriculture organise ces rencontres en partenariat avec les Conseils Départementaux du Nord et du Pas-de-Calais, le Conseil Régional, l'association APROBIO, les collectivités territoriales, la CCI et la CMA.

GROUPEMENTS D'ACHATS VIANDES ET CHARCUTERIES

En 2017, le service Approlocal a accompagné le Conseil Régional dans sa démarche de développement de l'approvisionnement local en travaillant notamment sur les cahiers des charges des groupements d'achats des lycées. Cette année, le chantier proposé a été celui du marché viandes et charcuteries. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, 4 groupements d'achats existent et sont portés par un gestionnaire de lycée ; ils permettent de mutualiser les achats de plus de 200 établissements (lycées et collèges). Un travail d'accompagnement au sourcing a été réalisé pour permettre aux entreprises régionales de répondre au marché tout en respectant les règles de la commande publique. Au total, 4 entreprises régionales ont été retenues sur des lots représentant 5,7 millions d'euros pour l'économie locale.

CHIFFRES-CLÉS 2017

273
fournisseurs
et **542**
acheteurs
inscrits

2 535 commandes passées

+ de 536 000€ de chiffre d'affaires

CONTACT

Caroline Martin : 03.21.60.48.89 - caroline.martin@agriculture-npdc.fr

SAVEURS EN'OR



La marque régionale ambassadrice
des produits alimentaires



Stand Saveurs en'Or à la foire commerciale de Lens

MISSIONS

- Soutenir le développement des filières agricoles
- Assurer une meilleure visibilité des produits régionaux vis-à-vis des consommateurs et des distributeurs
- Mutualiser les coûts de promotion et de communication
- Augmenter les ventes grâce à la notoriété de la marque
- Développer et maintenir les emplois locaux

3 QUESTIONS À CORINNE DESPREZ

ÉLEVEUSE DE LAPINS À LA FERME D'ECQUES
(LAPUGNOY, 62)

Pourquoi avoir adhéré à Saveurs en'Or ?

J'ai adhéré il y a 3 ans car cette marque est un gage d'authenticité et de qualité pour le consommateur. Elle m'apporte de la visibilité pour promouvoir notre élevage de lapins, que nous avons lancé en 2006, et qui correspond bien aux critères requis par le cahier des charges. Nous commercialisons du lapin prêt à cuire et des produits transformés, comme de la rilette de lapins.

Que vous apporte la participation aux événements tels que la foire de Lens ?

La viande de lapin a toujours besoin d'être promue et valorisée auprès des consommateurs. Lors du salon, nous avons pu faire déguster nos rillettes et avons proposé un burger de lapins, un produit que nous lançons. La foire de Lens est un événement reconnu et très fréquenté dans la région, y avoir un stand avec les équipes de Saveurs en'Or était très intéressant pour promouvoir nos produits. L'aide, la logistique, les outils de communication apportés par les équipes, le coût mutualisé du stand et aussi la convivialité et les échanges avec les autres partenaires : c'est stimulant et encourageant.

Participez-vous à de nouvelles animations ?

Oui car cette expérience a été très positive ! Nous avons déjà participé à un événement Saveurs en'Or lors du passage du Tour de France et nous serons présents pour représenter la marque à Terres en Fête.

SAVEURS EN'OR EN FORCE À LA FOIRE COMMERCIALE DE LENS

La marque était présente pour la première fois à la grande foire commerciale des Hauts-de-France, qui s'est tenue du 6 au 9 octobre 2017 au stade Bollaert à Lens, un site emblématique de la région. Une belle opportunité pour les entreprises et les artisans d'exposer leurs savoir-faire, d'échanger et de sensibiliser les 30 000 visiteurs à la qualité de leurs produits. Les adhérents ont valorisé leurs filières et leurs produits sur un étage complet. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir les viandes INTERBEV (animations, dégustations et vente), mais aussi la Ferme d'Ecques pour la filière cunicole, le Pôle Légumes Nord et sa pyramide de légumes et profiter de l'animation et de la convivialité des acteurs présents tels l'ambassadrice Pépée Le Mat de France Bleu, les Cuisinés des Sources, Licques Volailles, Petit Pierre, Losfeld, Café Pierrette, Panifrais, etc. Une édition réussie qui a permis de faire connaître et apprécier les produits Saveurs en'Or et de fidéliser les consommateurs.

LA MARQUE SAVEURS EN'OR ESTAMPILLÉE HAUTS-DE-FRANCE

Suite à la nouvelle carte des régions, la marque collective ambassadrice des produits alimentaires du Nord-Pas de Calais, Saveurs en'Or, a décidé de lancer une nouvelle identité visuelle reflétant l'agrandissement de la nouvelle région Hauts-de-France. Depuis mai 2017, le logo porte fièrement l'estampille « Hauts-de-France ». Le cahier des charges et les conditions d'adhésion restent identiques. En renforçant sa communication, la marque vise à accueillir de nouveaux adhérents à l'échelle des Hauts-de-France et à élargir la gamme de produits. Une campagne de communication va être menée pour déployer la nouvelle identité dans la région.

CHIFFRES-CLÉS 2017

+_{de} 1000
produits agréés

+_{de} 315
adhérents
(agriculteurs, entreprises,
coopératives, artisans...)

+_{de} 10 000 emplois
69% de notoriété
auprès du grand public

CONTACT

Karine Roche : 03.21.60.57.86 - karine.roche@agriculture-npdc.fr

DIVERSIFICATION ET INNOVATION ÉCONOMIQUE

Diversifier ses activités pour donner de la valeur ajoutée à son exploitation agricole



L'accueil à la ferme se professionnalise

MISSIONS

- Accompagner les agriculteurs dans leurs projets de diversification : analyse du marché, aspects techniques et réglementaires, montage des dossiers de demande d'aides financières
- Valoriser les activités de diversification
- Appuyer à la commercialisation (nouveaux débouchés, e-commerce...)
- Détecter les innovations et sensibiliser les agriculteurs

A LA RENCONTRE DE NOS FERMES

2017 a vu la création de l'association « A la rencontre de nos fermes ». Regroupant les agriculteurs diversifiés en matière d'accueil à la ferme ou de vente de produits fermiers, elle a pour objectif d'augmenter leur visibilité et de favoriser les échanges et partages d'expérience entre eux. Au-delà des membres des réseaux animés par la Chambre d'Agriculture que sont Bienvenue à la ferme, Anniversaires à la ferme, Vacances d'enfants à la ferme et Médiation animale, l'association accueille également tout agriculteur diversifié désireux de rejoindre un réseau fédérateur et de communiquer à moindre coût. L'association s'est dotée d'un site Internet et d'une page Facebook, outils indispensables pour toucher un public toujours plus connecté. Forte de plus de 150 adhérents, elle a aussi noué des liens avec les structures institutionnelles et touristiques, démultipliant ainsi la visibilité de chacun de ses membres.

LES RENDEZ-VOUS AGRI-RURAUX DE L'INNOVATION : DES JOURNÉES POUR S'INFORMER

Distributeurs automatiques, accueil familial de personnes âgées... : autant de thématiques abordées lors des « Rendez-Vous Agri-Ruraux » organisés par le service Diversification et innovation économique. Ces rencontres, réparties entre le Nord et le Pas-de-Calais, permettent aux agriculteurs de venir s'informer sur une thématique innovante et d'échanger avec les acteurs économiques ou institutionnels du territoire. En 2017, près de 100 personnes ont assisté à l'une des 5 rencontres. Fort de succès, le service Diversification reconduit cette démarche en 2018.

LES MODES DE VENTE INNOVANTS ONT LE VENT EN POUPE

En 2017, le service Diversification a réalisé une étude sur les modes de vente de produits fermiers innovants dans le Nord et le Pas-de-Calais. Des enquêtes ont été menées auprès de 79 agriculteurs propriétaires de distributeurs automatiques, 231 agriculteurs vendant leurs produits dans un drive et 11 points de vente collectifs (PVC). Les résultats obtenus ont permis de faire un état des lieux des caractéristiques de ces modes de commercialisation : nombre de points de vente, de producteurs, gammes de produits, type de distributeurs automatiques, de drive, fonctionnement des PVC, clientèle, données économiques... Les principaux éléments ont été résumés dans trois infographies diffusées sur notre site Internet mais aussi lors de rendez-vous agri-ruraux.



CHIFFRES-CLÉS 2017

30 formations organisées par le service

300 agriculteurs et salariés formés

150 adhérents aux différents réseaux (Bienvenue à la ferme, anniversaires à la ferme, ...)

220 420 €

de chiffre d'affaires réalisé par les 5 boutiques utilisant l'outil « Mes produits en ligne » (outil de e-commerce des Chambres d'Agriculture)

CONTACT

Vanessa Huckle : 03.62.61.42.33 - vanessa.huckle@agriculture-npdc.fr

IDENTIFICATION - ÉTABLISSEMENT DE L'ÉLEVAGE

Faciliter l'identification et la traçabilité des animaux



La traçabilité individuelle des animaux concerne tous les élevages, quel que soit le nombre d'animaux.

MISSIONS*

* Ces missions sont encadrées dans le cadre d'un système de management de la qualité (SMQ).

- Garantir la traçabilité de chaque animal grâce à l'identification bovine, ovine et caprine et à l'édition des passeports bovins
- Veiller à la qualité génétique des troupeaux (certification des parentés bovines, gestion....)
- Assurer la transmission des informations collectées aux différents acteurs de la chaîne
- Gérer les détenteurs et les mouvements toutes espèces

UNE NOUVELLE BOUCLE POUR LUTTER CONTRE LA BVD

Depuis 2016, tous les départements des Hauts-de-France sont engagés dans un programme d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD) pour dépister le virus chez les veaux à la naissance, afin d'éviter les contaminations au sein même des élevages et entre les élevages, de faire chuter le nombre de bovins IPI (Infecté Permanent Immunotolérant) le plus rapidement possible, de préserver les cheptels sains et de stopper les pertes économiques et sanitaires engendrées par cette maladie. Le service EdE est engagé aux côtés des GDS des Hauts-de-France, les Groupements de Défense Sanitaire, chefs de fil du programme. En tant que fournisseur officiel des boucles d'identification - un appel d'offre en novembre 2017 a permis de choisir de nouveaux fabricants - il a contribué à la promotion d'une innovation majeure en matière de dépistage : un nouveau système de boucle à double utilisation. Cette boucle permet non seulement l'identification officielle de l'animal, mais aussi le dépistage des IPI à partir d'une prise d'échantillon de cartilage avec cette même boucle. Un tube à clipser sur le trocart est en effet fourni dans le kit d'identification et de dépistage BVD pour envoi dans les 48h à un laboratoire. Via l'envoi technique annuel, un bon de commande BVD et une convention d'adhésion ont été envoyés aux éleveurs. Des informations en ce sens ont donc été fournies. Un arrêté est en préparation et devrait rendre obligatoire ce dépistage. Une montée en puissance du programme est prévue à travers l'action sur le terrain des GDS.

ANTICIPER UNE ÉVENTUELLE IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE BOVINE

C'est un outil au service de la dématérialisation de la filière bovine. Après plusieurs reports (juillet 2017, janvier 2017, juillet 2018, janvier 2019) liés à des raisons budgétaires et de financement du programme, le Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CNOPSAV) s'est prononcé favorablement pour la mise en place de la boucle électronique obligatoire pour les veaux nés à partir du 1^{er} juillet 2019. Elle est un préalable à la dématérialisation des passeports bovins et des ASDA (Attestation sanitaire à délivrance anticipée) pour fiabiliser les données et sécuriser les mouvements d'animaux, mieux maîtriser la situation sanitaire, simplifier et alléger les tâches (notamment administratives), et optimiser la communication entre les acteurs. Dès le début de l'année 2017, le service EdE s'est mobilisé pour informer de l'éventualité de la mise en place de cette obligation réglementaire. Par souci de transparence, il a informé les éleveurs des enjeux de cette mesure malgré ses reports successifs. Les commandes de boucles classiques ont été réduites, mais il faut aujourd'hui attendre les décrets officiels pour pouvoir agir et communiquer plus efficacement.

CHIFFRES-CLÉS 2017

250 300 naissances
bovines
en Nord-Pas de Calais

dont **185 000** chez les adhérents
à la certification des
parentés bovines

9 500 détenteurs
toutes espèces

380 visites de suivi
d'élevages réalisées
par nos agents

CONTACT

Tél. : 03.21.60.57.72 - 03.62.61.42.04 - identification@agriculture-npdc.fr

CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES, APPRENTISSAGE

Faciliter les formalités administratives des entreprises agricoles.
Développer l'apprentissage dans le secteur agricole



L'apprentissage présente de nombreux avantages, aussi bien pour l'employeur que l'apprenti !

MISSIONS

CFE

- Faciliter les démarches administratives lors de la création, la modification ou la cessation d'activité, en entreprise individuelle ou en société

APPRENTISSAGE

- Faire la promotion et développer l'apprentissage pour le secteur agricole
- Accompagner les agriculteurs dans l'embauche d'un apprenti sur l'ensemble des aspects administratifs, législatifs, financiers, et humains
- Vérifier la conformité des contrats d'apprentissage, assurer leur enregistrement et leur transmission auprès de la MSA, de la DRAAF, de l'inspection du travail et du Conseil Régional

2017 : UN BILAN D'ACTIVITÉ RICHE

Le CFE, guichet unique, transmet vos déclarations d'entreprise (création, modification, cessation d'entreprise) à l'INSEE, à la MSA, aux impôts, à l'EDE et au Greffe du Tribunal de Commerce. Le CFE reste à 30% au-dessus de son activité « normale » connue au cours des années antérieures avec 2 650 dossiers traités en 2017. Cela peut s'expliquer en partie par l'obligation d'immatriculation des particuliers désirant vendre une portée de chatons ou de chiots. La prestation pour l'aide aux formalités a eu également un vif succès : plus de 400 déclarants ont choisi cette formule. Cette prestation assure un remplissage correct des formulaires grâce aux explications fournies et au suivi du dossier après son envoi aux différentes administrations. Une option de suivi payante très appréciée des déclarants lorsqu'il faut accélérer ou démêler leur dossier auprès de ces organismes. Le CFE a par ailleurs enregistré 172 dossiers de demande d'aide à la création (ACCRES), 3 créations de fonds agricoles et 2 créations en EIRL.

L'APPRENTISSAGE : UNE CAMPAGNE 2017 /18 PROMETTEUSE

Même si tous les contrats ne sont pas encore enregistrés pour cette campagne, l'apprentissage agricole s'est bien développé cette année et les premiers chiffres sont encourageants : déjà 1103 contrats enregistrés concernant 1 069 jeunes, soit une augmentation de 4%. Les deux développeurs du service contribuent à ce développement positif.

CHIFFRES-CLÉS 2017

CFE

2 650 dossiers CFE enregistrés

32%

de dossiers de sociétés (831 dossiers)

157

nouvelles sociétés agricoles

APPRENTISSAGE

430 visites en entreprises agricoles

835 appels

223 signatures de contrats

3 QUESTIONS À CHRISTOPHE SAVARY, ÉLEVEUR À ZUTKERQUE ET MAÎTRE D'APPRENTISSAGE DEPUIS JUILLET 2017

Pourquoi et comment avez-vous embauché votre apprenti ?

Je manquais de main-d'œuvre sur l'exploitation. Un jeune homme s'est présenté à la ferme car il recherchait un contrat d'apprentissage dans le cadre de sa formation agricole. A la base, nous ne connaissions pas ce type de contrat et nous étions réticents. Vincent, notre futur apprenti nous a mis en contact avec un conseiller de la Chambre d'Agriculture, qui nous a expliqué en quoi cela consistait.

Que vous ont apporté les conseils de la Chambre d'Agriculture ?

Le conseiller nous a rassurés sur l'embauche car il nous a permis de clarifier l'aspect administratif et réglementaire du contrat et il nous a aidés à le mettre en place. Nous avons eu aussi des conseils pour bien encadrer Vincent et le guider dans les tâches que nous allions lui confier au sein de l'exploitation. Un apprenti n'est pas considéré comme un stagiaire, mais comme un salarié. Il est nécessaire d'évaluer le coût réel de son embauche et de prendre du temps pour lui expliquer le fonctionnement de l'entreprise, l'engagement qu'il contracte en contrepartie d'un salaire et l'impact de son travail.

Quel est votre regard sur cette expérience ?

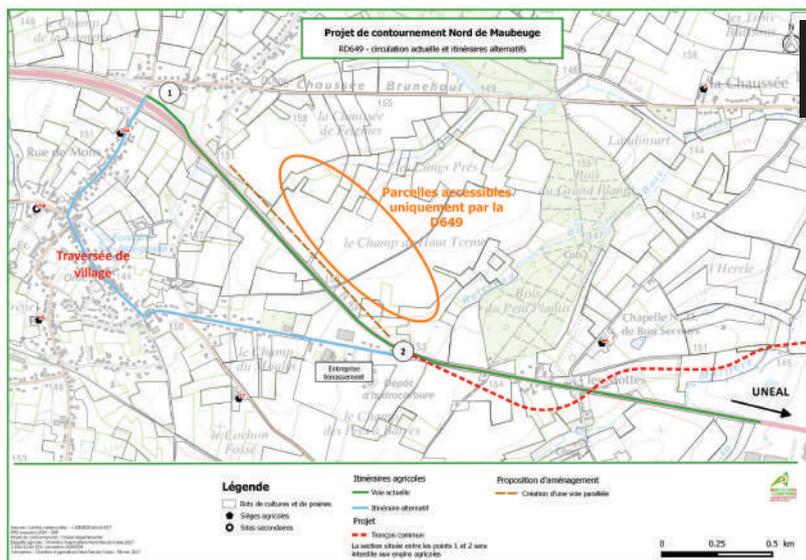
C'est une expérience réussie. L'apprentissage a été un levier pour optimiser notre façon de travailler, sans doute plus efficace que la plupart des investissements matériels que l'on peut faire. Je travaille mieux, avec un rythme de travail moins intensif : je suis donc moins fatigué et plus efficace dans mes tâches. Cela permet également de préserver ma motivation en échangeant avec quelqu'un qui la partage !

CONTACT

Nord : 03.20.88.65.90 - Pas-de-Calais : 03.62.61.42.14
cfe-apprentissage@agriculture-npdc.fr

PÔLE ÉTUDES ET SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le diagnostic agricole territorial : un outil d'aide à la décision pour les acteurs de l'aménagement du territoire



MISSIONS

- Décrire les spécificités agricoles d'un territoire, les besoins et les enjeux à travers les diagnostics agricoles
- Apporter une vision transversale des différentes composantes de l'agriculture et de ses filières (aspects humains, fonciers, économiques, environnementaux...) et des données sur les perspectives d'avenir des exploitations
- Rapprocher le monde agricole et la sphère politique par la mise en place d'un comité de pilotage paritaire (élus et responsables agricoles)

LE CONTOURNEMENT NORD DE MAUBEUGE : UN PROJET HISTORIQUE QUI REFAIT SURFACE

Dans le cadre de ce projet, le Conseil départemental du Nord a lancé en 2017 une consultation pour la réalisation d'une étude agricole pour laquelle la Chambre d'Agriculture a été retenue. Ce projet de 12 km, concerne 7 communes. Le contexte périurbain du projet limite les choix du tracé et des exploitations implantées en lisière de la zone urbaine seront concernées. Deux variantes de tracé ont été présentées à la concertation et étudiées, car elles sont susceptibles d'impacter plus ou moins 34 exploitations. Un rendu aux agriculteurs a eu lieu au début du mois de février 2017.

Message de Jean-Christophe Rufin, membre élu de la CA :

« En liaison avec le Maître d'ouvrage, nous avons réussi à mobiliser les agriculteurs concernés. Sur la base des enquêtes individuelles, un travail d'analyse a mis en lumière les principales conséquences des deux variantes du tracé sur les exploitations. Un tel projet a des répercussions en termes d'emprise sur le foncier agricole. Dans le cas présent, des exploitations risquent d'être fortement perturbées du fait du passage de la voie à proximité des sièges d'exploitation souvent tournés vers l'élevage. Ce travail permet de développer un dialogue entre le monde agricole et le Conseil Départemental pour progresser ensemble dans la recherche de solutions pour en atténuer les impacts. »

ETAT DES LIEUX DES DOSSIERS EN COURS :

- Les PLUi de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre et de la Communauté de Communes du Sud Avesnois
- Le projet de territoire de la Communauté de Communes de Pévèle Carembault
- Le contournement routier de Divion Ourton (2^e phase)
- L'étude d'impact agricole du nouveau centre village de Saily-sur-la-Lys

CHIFFRES-CLÉS 2017

1 diagnostic agricole dans le cadre d'un SCot soit 58 communes, 990 exploitations

7 diagnostics agricoles dans le cadre d'un PLUi soit 304 communes, 3 025 exploitations identifiées.

1 étude en lien avec un site classé :
10 secteurs **70** exploitations rencontrées

1 étude d'impact agricole

L'ÉTUDE D'IMPACT AGRICOLE DU PROJET DE L'HÔPITAL DE LENS

Issu de la Loi Avenir, le décret portant sur le principe « Eviter, Réduire et Compenser » applicable à l'agriculture a été mis en œuvre pour la première fois sur le projet de construction du nouveau Centre hospitalier de Lens. Ce chantier concerne 21 hectares sur les communes de Lens et Loos-en-Gohelle. Le Pôle Etudes a donc réalisé une étude d'impact agricole qui a porté sur plusieurs points : identification des spécificités agricoles du territoire concerné ; mesure des impacts futurs sur ces activités en amont et en aval du projet (à partir de la situation des exploitations touchées) ; apport de précision sur les mesures prises afin d'éviter ou réduire les impacts négatifs. Dernier champ d'intervention : l'évaluation du fonds de compensation collective pour préserver le potentiel agricole du territoire, en développant de la valeur ajoutée grâce à la mise en place d'actions collectives dans un périmètre encore à définir.

CONTACT

Martine Cocud : 03.20.88.67.21 - martine.cocud@agriculture-npdc.fr

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET PROSPECTIVE

Analyser et comprendre pour valoriser et décider

MISSIONS

- Produire et mettre à disposition les informations économiques utiles à la compréhension et au développement de l'activité agricole et agroalimentaire
- Contribuer à la définition des orientations politiques de la Chambre d'Agriculture
- Développer une vision partagée de la place de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans l'économie régionale

UNE PUBLICATION TRIMESTRIELLE AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE DES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES RÉGIONALES



Pour répondre à un besoin exprimé par les partenaires institutionnels et économiques, les élus et les services des Chambres d'Agriculture, un nouvel outil pédagogique de connaissance des filières régionales de l'amont à l'aval a été développé. Chaque trimestre, une filière est mise en valeur au travers d'infographies et d'illustrations pour mesurer son poids et son rôle dans l'économie agricole et agroalimentaire régionale. En 2017, les 4 premiers numéros « Filières & Co » ont été consacrés aux filières Lait, Pommes de terre, Viande bovine et Betterave-Sucre.

UNE ANALYSE ÉCONOMIQUE APPROFONDIE POUR CONSTRUIRE UN PLAN D' ACTIONS POUR LES FILIÈRES VÉGÉTALES

Dans le cadre des États Généraux du Végétal initiés par le Conseil Régional et la Chambre régionale d'Agriculture des Hauts-de-France fin 2016, le service Affaires économiques et Prospective a réalisé une étude complète sur les filières végétales régionales. En dressant un diagnostic d'ensemble et sur les différentes filières des Hauts-de-France (Céréales, Pommes de terre, Légumes, Betterave-Sucre, etc.), cet outil a servi de socle de réflexion aux élus du Conseil Régional et des Chambres et aux représentants des filières pour établir une stratégie régionale partagée.



CHIFFRES-CLÉS 2017

2 publications trimestrielles avec **4** numéros par an : Filières & Co et Tendances & Co

11 carnets Filières **1** base de données qualifiée sur les **850** opérateurs agroalimentaires régionaux

UN OBSERVATOIRE POUR MESURER L'EMPLOI GÉNÉRÉ PAR L'AGRICULTURE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Pour compléter la palette d'outils de connaissance de la place de l'agriculture dans l'économie régionale, une démarche partenariale a été initiée avec les MSA du Nord-Pas de Calais et de Picardie afin de consolider les chiffres sur l'emploi agricole et agroalimentaire. L'objectif est d'appréhender plus précisément la place de l'agriculture dans l'économie de la région et de ses territoires. Ainsi, en Hauts-de-France, 1 emploi direct en agriculture génère 1,3 emploi indirect dans les autres secteurs économiques. Et une exploitation agricole contribue à la création de 9,5 emplois de l'amont à l'aval.

CONTACT

Pascale Lefebvre : 03.20.88.67.42 - pascale.lefebvre@agriculture-npdc.fr

COMMUNICATION

Faire reconnaître et rayonner les actions de la Chambre



Des opérations menées avec les médias pour mettre en lumière l'activité agricole

MISSIONS

- Faire connaître et reconnaître l'agriculture et sa place en tant qu'acteur économique, social et environnemental sur l'ensemble du territoire
- Doper la notoriété de la Chambre et la positionner comme interlocuteur de choix
- Appuyer stratégiquement les services dans leurs actions de communication

COMMUNIQUER VERS LES AGRICULTEURS... MAIS PAS QUE !

La Chambre d'Agriculture adopte une stratégie résolument multi-canal en vue de toucher les agriculteurs, les collectivités, les partenaires mais aussi le grand public. Pour diffuser l'information auprès de ses cibles, le service a investi de nombreux canaux cette année encore, tout en renforçant sa présence digitale :

- réalisation de brochures, d'affiches, de guides techniques, d'invitation, de magazines...
- renforcement des relations presse à travers la sollicitation des médias mais aussi l'accompagnement de leurs demandes,
- déploiement des outils web avec le lancement d'une newsletter mensuelle qui propose de l'actu, des conseils, des résultats d'expérimentation, un agenda des manifestations, les formations à venir...
- organisation et/ou participation à des événements techniques et grand public

L'EXEMPLE DES JOURNÉES DE L'ÉLEVAGE LAITIER ET DU BÂTIMENT : UNE GAMME D'OUTILS CONÇUS POUR SÉDUIRE LES ÉLEVEURS !



- une création graphique originale
- des relations presse
- des partenariats publicitaires
- du relais via les canaux web
- du mailing, sms, invitations...

CHIFFRES-CLÉS 2017

Près de **5000** destinataires reçoivent notre newsletter mensuelle

NOUVEAU

+ de 170 publications
(guides, brochures, invitations, insertions publicitaires...)

+ de 100 actualités publiées sur notre site internet

117 034 visiteurs sur le site internet

+ de 1240 abonnés à notre page Facebook au 31 décembre 2017

12 dossiers thématiques pilotés avec la Voix du Nord et Wéo, à destination du grand public

CONTACT

SUIVEZ LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD-PAS DE CALAIS SUR  

Tél. : 03.21.60.57.68 - communication@agriculture-npdc.fr



GEDA DE L'AVESNOIS ADARTH

34 Rue de la Gare
59440 AVESNES-SUR-HELPE
Tél. : 03.27.57.37.30

GEDA AFDA

56 Avenue Roger Salengro - BP80039
62051 St-LAURENT-BLANGY Cedex
Tél. : 03.21.60.57.78

GEDA DE L'ARTOIS GEDA D'AVESNES GEDA DE BÉTHUNE-AIRE GEDA DU TERNOIS

2 Route Départementale 939
62690 AUBIGNY-EN-ARTOIS
Tél. : 03.21.73.10.18

GEDA DU BOULONNAIS

3 Rue de l'Église
62240 DESVRES
Tél. : 03.21.10.01.67

GEDA DE CALAIS-ST OMER

15 Place de Tassencourt
Parking de La Poste
62610 ARDRES
Tél. : 03.21.00.93.50

GEDA DU MONTEUILLOIS

7 Vallées Entreprises
Zone du Fond de Liane - RD 130
62990 BEAURAINVILLE
Tél. : 03.21.81.77.89

GEDA FLANDRES MARITIMES

La Croix Rouge
59380 QUAEDYPRE
Tél. : 03.28.68.53.79

GEDA DU HAUT-PAYS

15 Rue du Marais
62310 FRUGES
Tél. : 03.21.04.41.32

GEDA DE LILLE

140 Boulevard de la Liberté
CS71177 - 59013 LILLE Cedex
Tél. : 03.20.88.67.00

GEDA FLANDRES INTÉRIEURE

Z.A. La Creule - 59190 HAZEBROUCK
Tél. : 03.28.41.41.38

GEDA PAYS EN ACTION CAMBRÉSIS

203 Rue de Lille
59554 NEUVILLE-SAINT-REMY
Tél. : 03.27.78.06.00

GEDA SCARPE HAINAUT

Parc d'Activité - 2 Rue de l'Épau
59230 SARS-ET-ROSIÈRES
Tél. : 03.27.21.46.80

PÔLE LÉGUMES RÉGION NORD

Route d'Estaires - 62840 LORGIES
Tél. : 03.21.52.83.99

Antenne Lille

140 Boulevard de la Liberté
CS 71177
59013 LILLE Cedex
Tél. : 03.20.88.67.00



Antenne Arras

56 Avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 St-LAURENT-BLANGY Cedex
Tél. : 03.21.60.57.57